

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 124
31 - Haute-Garonne
ASSOCIATIONS
Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Muret

ASSOCIATION DES APPRENANTS EN KINÉSIOLOGIE ADAK.

Objet : constituer le mouvement unitaire représentatif des apprenants en kinésiologie ; Défendre les intérêts moraux et matériels, tant collectifs qu'individuels, actuels et à venir, des Apprenants en Kinésiologie, sans aucune distinction d'établissements ; Apporter son aide à l'ADEK pour veiller à la qualité de l'enseignement de la Kinésiologie ; Favoriser la communication entre apprenants et organiser des rencontres autour de thèmes spécifiques ; Proposer une mise en place d'un parrainage dont les modalités seront fixées par le règlement intérieur ; Proposer des achats groupés sur du matériel ; Proposer une assurance pour la pratique personnelle durant l'apprentissage, en lien avec la FFK

Siège social : 10, impasse des Coquelicots, 31470 Bonrepos-sur-Aussonnelle.

Date de la déclaration : 6 juin 2019.